

EXAMEN AU CHV ONLYVET

Votre animal a rendez-vous pour un examen,
pour préparer sa venue,
nous vous transmettons quelques recommandations :



HORAIRE DE RDV

Merci de vous présenter aux secrétaires d'accueil lors de votre arrivée.
Merci de prioriser le stationnement sur les places logotées OV.
Les examens complémentaires non prévus initialement peuvent être programmés ultérieurement.



DÉPLACER SON ANIMAL

Les chiens doivent être tenus en laisse et les chats déplacés en cage de transport.



INFO RÈGLEMENT

Un devis vous sera présenté lors de la consultation d'entrée et un acompte vous sera demandé avant la prise en charge.
Des facilités de paiement peuvent vous être proposées avec un règlement en 4 mensualités via carte bancaire*.
Nous n'acceptons pas les règlements par chèque.
Les animaux possédant une mutuelle du groupe SantéVet peuvent bénéficier du service PayVet (Pas d'avance de frais de la part du propriétaire)



MISE À JEUN

Pour le bon déroulement de l'anesthésie, veuillez respecter le protocole de mise à jeun qui vous a été transmis lors de la prise de rendez-vous.



MUTUELLE

Si votre animal possède une mutuelle, veuillez apporter un exemplaire du formulaire de remboursement pré-rempli des informations (propriétaire et patient).

*Carte bancaire dont la date d'expiration est supérieur à 1 mois après le paiement.

Retrouvez plus d'informations sur notre site internet <https://www.onlyvet.fr> rubrique "Info pratiques"
ou découvrez notre Centre Hospitalier Vétérinaire dans la rubrique "découvrir OnlyVet"